

SÉANCE ordinaire

Le 7 juillet 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue 7 juillet 2025, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraîche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraîche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

EST ABSENT : Messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout et Raynald Leblanc.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

250707.177 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires les points suivants :

- Recommandation de paiement – Projet de quartier Pabos Mills;
- Demande de soutien financier – Le Garde-Manger ;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Octroi de contrat – MES CANADA INC. – Ensemble d'outils de désincarcération ;
 - 4.3 Signataire – Contrat de travail pour cours de volleyball été 2025 – Monsieur Samuel Lagacé ;
 - 4.4 Recommandation de paiement – Mobi-mobilier urbain inc. - Projet de quartier Newport ;
 - 4.5 Octroi de contrat – Pratte paysage inc. – Aménagement du quai du port de Chandler ;
 - 4.6 Recommandation de paiements – Service des travaux publics - Assainissement des eaux ;
 - 4.7 Adoption du règlement numéro V-267-2025 concernant le traitement des élus.es municipaux ;
 - 4.8 Recommandation de paiement – Huard électrique inc. – Branchement des stations de recharge pour vélos électriques ;
 - 4.9 Règlement numéro 2017-Z-011 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la ville de Chandler ;
 - 4.10 Signataires – Lettre d'entente entre la ville de Chandler et le

- syndicat des employés.es municipaux – Modification des classifications « chauffeur / chauffeur-opérateur » ;
- 4.11 Recommandation de paiement - Dévelotech Inc. – Achat de délinéateurs ;
- 4.12 Recommandation de paiement – EURÉKA ENVIRONNEMENT – Régularisation du site de l'ancienne usine Gaspésia ;
- 4.13 Nomination des membres - Comité de transport actif de la Ville de Chandler ;
- 4.14 Embauche – Emploi étudiant – Service des travaux publics ;
- 4.15 Vente pour taxes 2025 – Autorisation et mandats ;
- 4.16 Dépôt de la liste – Vente pour taxes 2025 ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
- 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.178 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025 et de la séance extraordinaire du 25 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.179 DEMANDES

Pour donner suite à la demande d’aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

• Demande d’aide financière - Camp Espoir 2025 de la région Est-du-Québec avec Volleyball Québec - Wilhem Soucy	Reporté
• Demande de commandite – Défi Alzheimer 2025 ;	150 \$
• Demande de don – Comité de pastorale La seigneurie de Pabos ;	150 \$
• Demande d’aide financière – Fabrique St-Dominique de Newport ;	300 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.180 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER PABOS MILLS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 1501121, au montant de 148.32 \$, toutes taxes incluses, à RONA pour l’achat d’un coupe herbe sans fil nécessaire à l’entretien du cimetière situé à Pabos Mills.

Il est également résolu que le paiement de cette facture soit prélevé du budget accordé pour les projets du quartier Pabos Mills

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.181 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – LE GARDE-MANGER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement que ce conseil autorise de verser une aide financière non remboursable, au montant de 500 \$, à l'organisme Le Garde-Manger, un organisme sans but lucratif qui récupère et redistribue les surplus alimentaires dans la MRC du Rocher-Percé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.182 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant une somme de 719 530.31 \$, pour le journal des achats et une somme de 198 595.61 \$ pour le journal des achats en lot du mois de juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.183 OCTROI DE CONTRAT – MES CANADA INC. – ENSEMBLE D'OUTILS DE DÉSINCARCÉRATION

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise l'octroi de contrat à MES CANADA INC., pour l'achat d'un ensemble d'outils de désincarcération au montant total de 72 629.71 \$, toutes taxes comprises, tel que recommandé par monsieur Alain Côté, expert conseil en équipement incendie.

Il est également résolu que l'octroi du contrat est sous réserve de l'approbation du règlement d'emprunt V-268-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.184 SIGNATAIRE – CONTRAT DE TRAVAIL POUR COURS DE VOLLEYBALL ETE 2025 – MONSIEUR SAMUEL LAGACÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Yvan Berger, directeur au développement des loisirs, de la culture et du récréotouristique à signer, pour et au nom de la ville de Chandler le contrat de travail pour les cours volleyball offert, lors de la saison estivale 2025, par monsieur Samuel Lagacé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.185 RECOMMANDATION DE PAIEMENTS –PROJET DE QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous.

NUMÉRO DE FACTURE	COMMERÇANT	MONTANT (TTC)
MO-10326	Mobi-mobilier urbain Inc.	5 145.13 \$
11042	Mc2	123.20 \$
0416358	Maurice Goupil 2014 Inc.	449.49 \$
0416280	Maurice Goupil	464.78 \$

Il est également résolu que ces montants soient prélevés du budget prévu pour les projets du quartier Newport.

Madame la conseillère Josée Collin s’abstient de voter compte-tenu de son conflit d’intérêt potentiel.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

250707.186 OCTROI DE CONTRAT – PRATTE PAYSAGE INC. – AMÉNAGEMENT DU QUAI DU PORT DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise l’octroi de contrat à PRATTE PAYSAGE INC., pour la réalisation d’un plan directeur du secteur du quai de Chandler au montant total de 31 158,23\$, toutes taxes comprises.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du résiduel de l’enveloppe de Transports Canada.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

250707.187 RECOMMANDATION DE PAIEMENTS – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT DES EAUX

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérés ci-dessous.

COMMERÇANT	NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
GANEX	INV/2025/05/0002	16 206.88 \$
GANEX	INV/2025/04/0003	24 310.31 \$
GANEX	INV/2025/01/0059	1 991.37 \$
GANEX	INV/2024/12/0025	2 987.05 \$
Huard électrique Inc.	17341	6 645.56 \$
Groupe Voyer Inc.	85867	8 911.91 \$
Groupe voyer Inc.	86016	13 128.50 \$
Groupe Voyer Inc.	86222	9 185.88 \$

Il est également résolu que le montant des factures de GANEX soit prélevé au budget de la TECQ 2024-2028 (résolution 250407.102).

Le montant des autres factures sera prélevé du budget de la TECQ 2024-2025 et / ou de la réserve d'assainissement des eaux de la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**250707.188 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO V-267-2025
CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ELUS.ES MUNICIPAUX**

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) le conseil d'une municipalité peut, par règlement, fixer la rémunération de son maire et celle de ses conseillers pour tous les services qu'ils rendent à la municipalité et prévoir une allocation de dépenses pour les dédommager d'une partie des dépenses inhérentes à leur fonction ;

ATTENDU qu'aux termes de la réglementation actuelle la rémunération :

a) du maire sera maintenue à 52 329 \$ et son allocation de dépenses à 20 294 \$;

b) des conseillers et conseillères sera maintenue à 18 156 \$ et leur allocation de dépenses à 9 078 \$.

ATTENDU que le conseil souhaite prévoir dans ce règlement une clause mentionnant que la rémunération de base ne pourra être perçue par l' élu que s'il assiste aux séances régulières ;

ATTENDU que le projet dudit règlement numéro V-267-2025 a été présenté et déposé lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 23 avril 2025 ;

ATTENDU que l'avis de motion dudit règlement numéro V-267-2025 a été donné par madame la conseillère Meggie Ritchie lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 23 avril 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que le règlement numéro V-267-2025 concernant le traitement des élus municipaux soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.189 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HUARD ÉLECTRIQUE INC. – BRANCHEMENT DES STATIONS DE RECHARGE POUR VÉLOS ÉLECTRIQUES

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro

17223, au montant de 4 920.33 \$, toutes taxes incluses, à Huard Électrique Inc., pour le branchement et l'installation des stations de recharge pour vélos électriques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.190 REGLEMENT NUMERO 2017-Z-011 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter certains ajustements, corrections, suppressions, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif aux règlements d'urbanisme en vue d'avoir des outils actualisés, justes et répondants aux nouveaux besoins de la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, le Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 la Ville de Chandler doit être modifié ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du 7 avril 2025

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 5 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 22 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT que le second projet de règlement a été adopté, et ce, sans changement, à la séance du 2 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT que le règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et qu'il n'a fait l'objet d'aucune demande ;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil, qui ont reçu une copie du règlement le tout conformément à l'article 445 du Code municipal, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et RÉSOLU QUE le conseil

municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Règlement numéro 2017-Z-011 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.191 SIGNATAIRES – LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET LE SYNDICAT DES EMPLOYES.ES MUNICIPAUX – MODIFICATION DES CLASSIFICATIONS « CHAUFFEUR / CHAUFFEUR-OPERATEUR »

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise le maire et le directeur général & greffier à signer la lettre d'entente entre la ville de Chandler et le syndicat des employes.es municipaux de la ville de Chandler concernant la modification des classifications « chauffeur / chauffeur-opérateur » pour le poste occupé par monsieur Charles Lagacé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.192 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - DÉVELOTECH INC. – ACHAT DE DÉLINÉATEURS

CONSIDÉRANT l'intention de la ville de Chandler de rendre les rues locales plus conviviales et sécuritaires par l'implantation d'aménagements pour les déplacements actifs, à pied et à vélos ;

CONSIDÉRANT que cet achat est en concordance avec le plan d'action du Plan de mobilité active de la ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT la réception d'une aide financière de 5 000\$ provenant de l'Unité régional de Loisir et de Sports Gaspésie – Îles de la Madeleine (URLS) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que la ville de Chandler recommande le paiement d'une facture numéro 14229, au montant de 5 596.42 \$, toutes taxes incluses, à DEVELOTECH INC. pour l'achat de délinéateurs.

Il est également résolu que l'aide financière de 5 000 \$ octroyé par l'URLS soit utilisée pour le règlement de la présente facture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.193 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – EURÉKA ENVIRONNEMENT – RÉGULARISATION DU SITE DE L'ANCIENNE USINE GASPÉSIA

CONSIDÉRANT l'intention de la ville de Chandler de régulariser le site de l'ancienne usina Gaspésia afin de

procéder à un réaménagement en parc municipal récréotouristique ;

CONSIDÉRANT que ce projet aura le potentiel de créer des retombées positives sur l'attractivité de la ville ;

CONSIDÉRANT que les anciens terrains contaminés sont soumis à une réglementation provinciale très restrictive et que tous travaux d'aménagement doivent faire l'objet d'une autorisation ministérielle ;

CONSIDÉRANT que la ville a mandaté EURÊKA Environnement pour mener à terme le projet ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que la ville de Chandler recommande le paiement de la facture numéro 5716, au coût de 3 673,45\$, toutes taxes incluses, et de la facture numéro 5644 au coût de 8 838,75\$, toutes taxes incluses, à EURÊKA ENVIRONNEMENT pour des services professionnels rendus en lien avec la régularisation du site de l'ancienne usine Gaspésia.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du règlement d'emprunt V-261-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.194 NOMINATION DES MEMBRES - COMITÉ DE TRANSPORT ACTIF DE LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, et unanimement résolu que ce conseil approuve la nomination des personnes énumérées ci-dessous pour siéger sur le comité de transport actif de la ville de Chandler.

- Pierre-Luc Arsenault, conseiller municipal de la ville de Chandler
- Raynald Leblanc, conseiller municipal de la ville de Chandler
- Marc-André Noël, inspecteur municipal de la ville de Chandler
- Mélissa Fradette, représentante de la Santé publique
- Marjolaine Poulin, représentante de la Santé publique
- Myriam C.- Girouard, représentante du Réseau en développement social
- Brigitte Paradis, représentante de la MRC du Rocher-Percé
- Maude Ouellet, citoyenne
- Annie Grenier, citoyenne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.195 EMBAUCHE – EMPLOI ÉTUDIANT – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et

unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de **MONSIEUR JÉRÉMY BERNATCHEZ** dans le cadre d'un emploi étudiant au service des travaux publics pendant la période estivale 2025.

La durée de l'emploi est de 6 semaines, à un taux horaire de 18\$/h et le nombre d'heures par semaine est de 40 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.196 VENTE POUR TAXES 2025 – AUTORISATION ET MANDATS

VU les dispositions des articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes concernant la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce Conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le trésorier, ordonne au directeur général et greffier, monsieur Roch Giroux, de procéder à la vente des immeubles à l'enchère publique, au bureau du conseil situé au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler, et ce, après avoir respecté toutes les prescriptions de la Loi.

Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à s'adjoindre des services d'un notaire, pour effectuer les recherches de titres et préparer les désignations, suivant les prescriptions du Code civil, des immeubles qui seront mis en vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier, le tout selon les prescriptions des règles de loi qui s'appliquent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250707.197 DÉPÔT DE LA LISTE – VENTE POUR TAXES 2025

Le Conseil prend acte d'un dépôt de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes déposée par le directeur général & greffier.

250707.198 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Josée Collin propose la levée de l'assemblée à 19 h 37.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraîche
Maire

Roch Giroux
Directeur général & greffier

